

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance extraordinaire n° 506

Par Teams

Le 11 août 2025, 9 h 45

Adopté le 25 septembre 2025

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Dominique Savoie, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Annie Lafond, présidente-directrice générale par intérim
- M. Michel Bouchard, membre
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
- M^{me} Corinne Charette, membre
- M. Christian Cyr, membre
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Claudia Di Iorio, membre
- M. Olivier Normandin, membre
- M^{me} Ka Yan Lisa To, membre
- M^{me} Sylvie Drapeau, adjointe administrative du Secrétariat général
- M^{me} Lysanne Provencher, adjointe exécutive à la vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale

SONT ABSENTES :

- M^{me} Nancy Chahwan, membre
- M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale (ci-après appelée « vice-présidente et secrétaire générale »)
- M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général

1. PRÉSENCES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le quorum est constaté pour la tenue de la présente séance extraordinaire du conseil d'administration (CA). La convocation à celle-ci est déposée au procès-verbal, sous la cote A-1 du 25.08.11.

2. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

La présidente du conseil d'administration (PCA) demande que soit ajouté le point d'information de la présidente-directrice générale par intérim (PDGi) à la rubrique « Autres sujets ». Aussi, les membres demandent que soit ajouté un point de discussion, soit le bilan routier préliminaire des vacances de la construction.

Le point 5 ne sera pas traité en huis clos.

Avec ces ajouts et ajustements, l'ordre du jour est adopté par les membres. Il est déposé au procès-verbal, sous la cote A-3 du 25.08.11.

3.2 Procédure de délibérations en matière de conflit d'intérêts

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec le sujet inscrit à l'ordre du jour de la présente séance.

5. NOMINATION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT À L'EXPÉRIENCE NUMÉRIQUE – RÉSOLUTION

Le point 5 a été traité avant le rapport de la PCA.

Le président du comité de la sécurité routière, des clientèles et des ressources humaines (CSRCRH) présente aux membres le dossier de la personne candidate au poste de vice-président à l'expérience numérique et des discussions s'ensuivent.

Avant de parcourir le projet de résolution, il est rappelé que l'information pertinente a été présentée le matin même du 11 août 2025 aux membres du CSRCRH et que le candidat a été rencontré lors de cette rencontre. Les membres sont favorables à la nomination de la personne candidate proposée.

Les membres parcourent le projet de résolution et émettent quelques commentaires. Suivant les commentaires émis, les membres demandent que la résolution soit modifiée afin qu'elle précise notamment le processus de cette nomination ainsi que de la prise de références.

Il est également demandé que le profil de compétence de vice-président à l'expérience numérique soit mis à jour afin d'ajouter le volet de cybersécurité et que soit signifié au nouveau vice-président à l'expérience numérique que la stabilité des systèmes, la sécurité des données et une surveillance accrue des accès devront faire partie de ses priorités. M^{me} Annie Lafond, PDGi, précise qu'elle s'en assurera.

Ainsi, l'approbation de la résolution suivante est proposée par M. Jean-Marie De Koninck et appuyée par M. Michel Bouchard :

Résolution

ATTENDU QU'en vertu de l'article 12 de la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec (chapitre S-11.011), la Société de l'assurance automobile du Québec (ci-après « Société ») nomme des vice-présidents qui exercent leur fonction à plein temps sous l'autorité du président-directeur général ;

ATTENDU QUE le Règlement sur la gouvernance de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Fonds d'assurance automobile du Québec (ci-après « Règlement ») prévoit que le président-directeur général recommande au conseil d'administration (ci-après « conseil »), pour son approbation, la nomination des vice-présidents de la Société ;

ATTENDU QUE le Règlement prévoit que le conseil approuve, conformément à la loi, les politiques de ressources humaines, dont la politique de rémunération des vice-présidents nommés par la Société, dont la politique de rémunération des vice-présidents nommés par la Société et les autres conditions de travail de ces derniers ;

ATTENDU QUE par la résolution AR-3125 du 7 décembre 2023, les membres du conseil ont nommé madame Caroline Foldes-Busque, vice-présidente de la Société, à compter du 8 janvier 2024, et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement ;

ATTENDU QU'à la suite d'un processus de recherche et de prise de références, il y a lieu de recommander la nomination d'un vice-président ;

ATTENDU QUE monsieur Luc LeBlanc répond aux exigences du profil de compétences et d'expérience requises pour l'exercice des fonctions de vice-président de la Société ;

ATTENDU la recommandation favorable de la présidente-directrice générale par intérim et du comité de la sécurité routière, des clientèles et des ressources humaines ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE :

DE nommer monsieur Luc LeBlanc, vice-président de la Société, à compter du 25 août 2025 avec une rémunération annuelle de 248 854 \$ conformément à la Politique de rémunération, guide de gestion des salaires, programme d'intéressement et selon les conditions de travail usuelles établies pour ce type de postes.

Résolution AR-3181 du 25.08.11

6. STRATÉGIE DE COMMUNICATION – INFORMATION

Le point 6 a été traité avant le rapport de la PCA.

M^{me} Annie Lafond, PDGi, explique aux membres les prochaines étapes dans le processus de nomination, dont les différentes rencontres à venir pour informer les gestionnaires qui relèvent directement de M^{me} Caroline Foldes-Busque ainsi que les employés.

Les membres échangent et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- Les impacts possibles sur les équipes ;
- L'implication des ressources humaines.

M^{me} Ka Yan Lisa To, membre, quitte la séance.

4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La PCA fait son rapport. Elle informe les membres de la création de la cellule de restructuration qui a fait l'objet d'une annonce par la ministre des Transports et de la Mobilité durable et que celle-ci s'est bien déroulée. Elle précise qu'il s'agit d'une cellule de trois personnes qui comprennent bien leur rôle dans le contexte actuel. À la demande des membres, la PCA transmettra le plan de travail de la cellule lorsqu'il sera finalisé.

En ce qui concerne les récentes démissions au sein du CA, elle poursuit ses démarches pour le comblement des postes vacants et elle communiquera avec les membres pour l'ajustement des comités impactés par les départs.

La PCA mentionne qu'au point suivant, la M^{me} Annie Lafond, PDGi, aura l'occasion de parler de ses travaux sur le plan de relance de la Société, la PCA a eu l'occasion de prendre connaissance d'un premier jet qui s'annonce prometteur pour fédérer les équipes et bien communiquer à la population nos actions pour regagner leur confiance.

La PCA souligne que dans le contexte où les séances de la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société reprendront la semaine prochaine, il y a un désir de communiquer pour regagner la confiance du public.

7. AUTRES SUJETS

Deux sujets ont été inscrits à ce point de l'ordre du jour, soit :

7.1 Point d'information de la PDGi

7.2 Le bilan routier préliminaire des vacances de la construction

7.1 Point d'information de la PDGi

M^{me} Annie Lafond, PDGi, souligne que son plan des 100 premiers jours évolue dans un contexte quelque peu différent. À cet égard, elle mentionne la mise sur pied d'un plan de relance, celui-ci est déjà en rédaction, les équipes se sont mises au travail rapidement depuis son entrée en fonction à titre de PDGi. Elle précise qu'il s'agit d'un plan d'équipe et non pas un de PDGi.

Le plan agira sur trois axes, soit le volet service à la clientèle, le volet redressement financier et le volet technologique et numérique. Bien qu'il y ait déjà des actions en place au sein de l'organisation, le plan se veut un levier, une façon d'être plus structuré et synthétisé. L'objectif est de regagner la confiance de la population. M^{me} Lafond, conclut en précisant que le plan de relance et la Cellule de restructuration sont complémentaires et pourront s'enrichir l'un et l'autre.

7.2 Le bilan routier préliminaire des vacances de la construction

Devant l'augmentation importante du nombre d'accidents sur les routes du Québec pendant les vacances de la construction, les membres demandent à M^{me} Lafond, d'avoir davantage de détails sur les circonstances, clientèles et motifs des accidents.

M^{me} Lafond, précise que les équipes analysent présentement les données afin d'évaluer ce qui s'est produit. Comme les données de la Société diffèrent de celles de la Sûreté du Québec, elle ajoute qu'on peut s'attendre à un bilan encore plus lourd. Les équipes sont donc à regarder différentes pistes pour expliquer ce bilan et cette hausse, dont notamment la présence accrue de motocyclistes et plus de vacanciers sur les routes en raison des tensions avec les États-Unis. Elle informe les membres que le

bilan et le calcul complets comprenant les explications sont à venir. Elle souligne la tenue d'une campagne de sécurité routière à l'automne.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et proposent des pistes sur les raisons qui ont mené à cette hausse du nombre d'accidents. À cet égard, les membres souhaitent que les équipes regardent les impacts possibles suivants :

- La météo sur le comportement des automobilistes ;
- La non-présence des contrôleurs routiers sur les routes du Québec ;
- Le parallèle avec les autres provinces.

Suivant les discussions, les membres demandent de voir s'il est possible d'agir maintenant au niveau de la prévention en sécurité routière et ne pas attendre à l'automne pour agir.

M^{me} Corinne Charette, membre, quitte la séance.

8. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil est le 25 septembre 2025, à 8 h, à Montréal.

Le calendrier des séances 2025 du CA et de ses comités est déposé au procès-verbal, sous la cote A-8 du 25.08.11.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES, INCLUANT LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Les membres se réunissent à huis clos avec M^{me} Annie Lafond, PDGi.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11 h 30.



Présidente



Adjointe exécutive à la vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale